

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 13/060/2008 – ÉFAI

26 mars 2008

Informations complémentaires sur l'AU 58/08 (MDE 13/040/2008, 6 mars 2008) - Craintes de torture

IRAN **Reza Daghestani (h), 27 ans, étudiant, journaliste et défenseur des droits de la minorité azérie**

Le défenseur des droits de la minorité azérie Reza Daghestani a été libéré le 19 mars après s'être acquitté d'une caution d'environ 25 000 euros.

Il avait été arrêté chez lui, à Orumiyeh, le 21 février 2008. Son domicile a été fouillé et son ordinateur, ses CD, ses papiers et ses livres saisis, de même que des exemplaires imprimés de ses lettres d'information.

Reza Daghestani est rédacteur en chef d'une lettre d'information étudiante publiée en langue turque azérie et en persan, *Chamlibel*. Il a également signé des articles pour plusieurs autres publications. Par ailleurs, il a lancé une série de cours en turc azéri dans la ville de Naghdeh et établi des groupes chargés d'organiser des manifestations pacifiques dans la province de l'Azerbaïdjan de l'ouest à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle, le 21 février.

Reza Daghestani était par ailleurs membre du comité d'un groupe de campagne nommé *Urmu Azerbaijan Sesi*, qui soutenait activement plusieurs candidats potentiels d'Orumiyeh, dont aucun n'a été autorisé à se présenter aux élections législatives du 14 mars. *Urmu Azerbaijan Sesi* a diffusé une déclaration publique dénonçant l'« *exclusion injuste et antidémocratique de [ses] candidats* ». Amnesty International pense que l'arrestation de Reza Daghestani était liée au moins en partie à ces activités non violentes en faveur de la minorité azérie d'Iran.

Aucune action complémentaire n'est requise. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.